

Complémentaire
Santé & Prévoyance
Mutualia, experte
des mutuelles communales

Saint
Bonnet de *Bellac*



Mutualia,
partenaire de
**ST BONNET
DE BELLAC**

Demandez votre
étude personnalisée
en scannant ce QR Code :



**Une question ?
Un rendez-vous ?**
Contactez le 05.46.90.07.07
www.mutualia.fr

Mutualia

Entre nous, c'est humain

Complémentaire Santé & Prévoyance

LA MUTUELLE DES TERRITOIRES

Pourquoi ?

Soucieuse de venir en aide à ses habitants, votre collectivité a mis en place une «mutuelle santé communale», en partenariat avec Mutualia permettant de :

- ▶ de ne plus renoncer aux soins,
- ▶ de cesser de payer trop cher votre mutuelle,
- ▶ de profiter d'une couverture santé optimale et globale, correspondant à votre situation.

Pour qui ?

Cette offre s'adresse :

- ▶ aux habitants,
- ▶ aux personnes travaillant sur la collectivité,
- ▶ sans questionnaire médical,
- ▶ quel que soit l'âge,
- ▶ sans délai d'attente,
- ▶ sans condition de ressources.

Les avantages

- ▶ Des tarifs au plus juste, accessibles à tous les budgets
- ▶ 4 niveaux de garanties, pour s'adapter aux besoins de chacun
- ▶ Des conseillers Mutualia de proximité
- ▶ Une solution sociale et solidaire

Mutualia c'est aussi :

- ▶ des solutions pour se prémunir contre la perte d'autonomie,
- ▶ un réseau de partenaires opticiens avec Carte Blanche,
- ▶ une assistance 24h/24 et 7j/7,
- ▶ un service de téléconsultation avec MEDADOM,
- ▶ une plateforme spécialisée dans le partage de ressources, de recommandations et de prévention pour les maladies chroniques et de longue durée, avec MAPATHO +.

Une question ?

Un rendez-vous ?

Contactez le 05.46.90.07.07

www.mutualia.fr



Entre nous, c'est humain

Mutualia Alliance Santé, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° 403 596 265 - Photo : Canva - Ne pas jeter sur la voie publique



CEFC 10-31-1118 / Certifié PEFC : Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

